



SQDI
Société québécoise
de droit international

**Assemblée générale annuelle des membres
Procès-verbal**

17 mars 2022

En ligne (Zoom)

1. Mot de bienvenue

François Roch souhaite la bienvenue aux membres de la SQDI.

2. Adoption de l'ordre du jour

François propose d'inverser le point 4.c avec les points 4.a et 4.b car certaines personnes qui reçoivent des prix aujourd'hui doivent quitter l'AG plus tôt. David Pavot propose l'adoption de l'ODJ tel que modifié, Geneviève Dufour appuie. L'ODJ est adopté tel que modifié à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2021

Charles Emmanuel Coté propose l'adoption du procès verbal de l'AG du 22 mars 2021, Vanessa Tanguay appuie. Le procès verbal de l'AG du 22 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

4. Points d'information

a. Prix et Concours

i. [Concours Jacques-Yvan Morin](#)

1. Gagnants de l'édition 2020-2021

David Pavot souligne que cette année, la sélection a été particulièrement ardue et difficile, en raison d'une grande quantité de contributions. Andrea Hamann (Université de Strasbourg), Sophie Rondeau (Université de Genève), Géraud De Lassus St-Geniès (Université

Laval) et Lukas Vanhonnaeker (Université de Montréal) ont formé le jury. Deux prix sont remis car le jury n'a pas réussi à départager deux dissertations. Les deux récipiendaires bénéficient d'un prix de 500 dollars chacun, et sont invités à soumettre leur texte pour publication à la RQDI. Les deux gagnant(e)s *ex-aequo* sont :

- Arianna Murdoch-Fyke, Université d'Ottawa, « Gender and Economic Sanctions : An Analysis of the Gendered Consequences of Economic Sanctions and Gender Empowerment Programs ».

- Gabriel Caussin, Moïse Pezet, Thibault Hinchliffe, Gabrielle Lavallée, Jesse Fafard Théoret, Université de Sherbrooke, « L'ingénierie juridique au service de la protection de l'environnement : le cas des États-Unis et de la Cour européenne des droits de l'Homme ».

2. Prix pour 2021-2022 – Date limite 30 juin 2022

ii. [Prix de la Fondation Anthony Mainguené – Société québécoise de droit international](#)

David Pavot _ Cette année le prix de la Fondation Anthony Mainguené est un prix de thèse doctorale, récompensant l'excellence du travail de la thèse soumise et l'engagement de la personne dans sa communauté et son implication pour les droits humains.

Le jury cette année était composé de Djemila Carron Jamila (UQAM), de Jean-Christophe Martin (Université Côte d'Azur) et de David Pavot (Université de Sherbrooke).

Danielle et Marc Mainguené prennent la parole pour présenter la Fondation Mainguené. Ils remercient les membres de la SQDI et le jury, et aussi tous les postulants. Ils poursuivent avec une présentation de l'historique de la Fondation, une présentation de la vie et des valeurs d'Anthony Mainguené : intégrité, intelligence, détermination pour un engagement responsable. Ils soulignent l'importance de la dimension de l'éthique comme pratique qu'il faut vivre, qui ne se réalise que par l'action.

1. Gagnant du Prix de thèse 2021

Le prix de thèse est remis pour l'édition 2021 à Guy Marcel Nono, pour sa thèse soutenue le 17 avril 2019, sous la direction de Charles Emmanuel Coté. M. Nono remercie la Fondation, la SQDI. La Fondation souligne l'intérêt de sa thèse et remercie le jury. Le président de la SQDI remercie la Fondation.

2. Prix de mémoire 2022 - Date limite 31 août 2022

b. Activités réalisées

Bilan des activités, la SQDI a suivi son calendrier scientifique à distance, malgré la pandémie.

i. [Conférence Katia-Boustany 2021](#)

La Conférence Katia-Boustany, portant sur le droit international humanitaire et le droit pénal international a été prononcée en 2021 par Olivier Cortens (ULB), et portait sur le conflit au Haut Karabakh. La conférence a été un succès.

ii. [Conférence Maximilien-Bibaud 2021](#)

La Conférence Maximilien-Bibaud 2021 a eu lieu en décembre, en ligne, portant sur le thème « Le règlement pacifique des différends en droit international : L'exemple du Tribunal irano-américain des réclamations » avec Heather Clark, conseillère juridique du juge Herbert Kronke au Tribunal irano-américain des réclamations à La Haye.

iii. [Conférence Katia-Boustany 2022](#)

La conférence Katia-Boustany 2022 a eu lieu à distance dans le cadre des célébrations du 40^{ème} anniversaire. Avec pour titre « Conférence Katia-Boustany 2022 – « Faire et quitter son nid : retour vers le futur du droit international pénal et humanitaire », elle a réuni deux grands professeurs, Eric David (ULB) et William A. Schabas (Université Middlesex) qui ont mené un bilan retrospectif et porté un regard prospectif sur le DIH et le DPI. Julia Grignon et Fanny Lafontaine ont animé la conférence.

iv. Lancement du numéro spécial en hommage au professeur Daniel Turp

Organisé par Geneviève Dufour et Kristine Plouffe-Malette, l'évènement de lancement du numéro spécial en hommage au professeur Daniel Turp a eu lieu le 17 février 2022, en ligne. Ce fût un succès, il y avait beaucoup de monde. Le numéro spécial est maintenant en ligne, il y aura bientôt une copie papier et il y aura bientôt un événement en présentiel pour ça, en juin (date précise à venir).

c. Activées à venir – 40^e anniversaire de la SQDI

Toute une série d'activités scientifiques et sociales prévues.

i. États généraux – 30 septembre 2022

Les États généraux auront lieu le 30 septembre 2022. La programmation est à venir.

ii. Cercle de conférences

Andres Contreras présente le cycle de conférences du cercle étudiant, dont le but est de permettre aux étudiants de deuxième et troisième cycle de présenter leur recherche sous

forme de conférence midi. Pour l'instant, nous avons reçu 4 candidatures, et le cycle commencera au mois d'avril. Pour le colloque du cercle étudiant, les demandes de contributions seront lancées à partir de cet automne.

5. Revue québécoise de droit international

Numéros publiés : [33.1 \(2020\)](#)
[33.2 \(2020\)](#)
[Hors-série juin 2021 - State Compliance with International Human Rights Law: State-of-the-art, Improvement and Challenges, sous la direction de Gaëtan Ferrara et Niki Siampakou](#)
[Hors-série décembre 2021 - Organisations internationales. Droit et politique de la gouvernance mondiale](#), sous la direction de Kristine Plouffe-Malette et Stéphane Paquin.

Numéros à venir : Vol 34 (2021)
Hors-séries :
Daniel Turp - *Amicorum discipulorumque liber*, sous la direction de Geneviève Dufour et Kristine Plouffe-Malette.
Hors-série - *Accord Canada-États-Unis-Mexique*, sous la direction de Stéphane Paquin et Richard Ouellet.
Hors-série - *S'ouvrir aux Amériques pour mieux protéger les droits humains et s'engager dans la réconciliation: Actes du colloque*, sous la direction de Bernard Duhaime, Noémie Boivin et Rachel Hatcher.

Vanessa Tanguay quitte ses fonctions en tant que rédactrice en cheffe de la RQDI et est en transition avec Noémie Boivin pour reprendre le poste. Elle connaît bien les rouages de la revue, travaille depuis 2015 pour la RQDI, Vanessa a une confiance totale en elle.

Vanessa Tanguay présente les dernières publications, et celles à venir.

Francois Roch_ explique l'aspect financier de la RQDI (les revenus et les soutiens) en tant que codirecteur de la RQDI. La RQDI compte sur le CRSH et le FRQSC qui organisent des concours pour les revues savantes. Pour le CRSH, la SQDI a eu 4 ans de subvention, et là on est en attente des résultats après remise de la candidature, les chances sont bonnes. Le FRQSC a pris la décision de prolonger d'un an la subvention, car report du concours, donc prolongation

pour une année additionnelle. Au niveau de la pérennité de la revue, tout indique que bonne posture pour le futur. Les deux subventions peuvent être cumulées, ce que l'on espère pour la suite.

François Roch présente également les presses de la SQDI. Leur création s'inscrit dans le programme des activités du 40^{ème} anniversaire. Il s'agit d'une maison d'édition qui va publier plusieurs collections d'ouvrages scientifiques gratuitement, en ligne. Le but est de publier des ouvrages de référence en droit international et de les rendre accessible gratuitement au public. L'option d'avoir des versions audio est également envisagée.

6. Trésorerie - Présentation des états financiers

Les états financiers doivent être adoptés par l'AG. Pierrick Pugeaud, trésorier, ne pouvant être présent, la présentation des comptes et du bilan comptable est faite par François Roch. Certaines sommes d'argent sont gérées par les services financiers de l'UQAM, ce sont les 'comptes internes' ; les sommes du FRQSC et CRSH pour la RQDI sont gérées par l'UQAM. Les états financiers présentés ici sont les comptes externes. Les revenus ont augmenté par le succès de la RQDI. Les sommes pourront être utilisées pour la programmation des activités du 40^{ème} anniversaire. Le détail des produits externes et des charges externes au 31 décembre 2021 est présenté sur l'écran. Il y a un excédent d'un peu plus de 2000 dollars dans les comptes externes. François Roch présente le bilan de la société (actifs et passifs) au 31 décembre 2021 ainsi que l'état de l'évolution de l'actif net jusqu'au 31 décembre 2021.

Adoption des états financiers : Delphine Ducasse propose l'adoption, Vanessa Tanguay appuie la proposition. Les états financiers 2021 présentés sont adoptés à l'unanimité.

7. Élection de membres du Conseil d'administration

Quatre membres du Conseil d'administration demandaient un renouvellement, soit Miriam Cohen, Charles-Emmanuel Côté, Mulry Mondélice et Delphine Ducasse. Deux personnes ont demandé à se joindre au Conseil d'administration, soit Céline Lévesque, professeure à l'Université d'Ottawa, et Clarisse Delaville, étudiante au doctorat à l'Université McGill. Le statut d'administrateur des quatre membres a été renouvelé à l'unanimité. Céline Lévesque et Clarisse Delaville ont également été admises au Conseil d'administration à l'unanimité.

Il a été réitéré que trois personnes sont membres d'office du Conseil d'administration, soit François Roch en tant que directeur de la RQDI, Gib Van Ert en tant que président du Conseil canadien de droit international et Andres Contreras, à titre de président du Cercle étudiant.

8. Varia

Alain Guy Tachou Sipowo demande une précision sur les presses de la SQDI. Est-il envisagé qu'il y ait des versions papiers? Il souligne que certaines régions du monde pourraient avoir des difficultés avec des versions numériques seulement.

François Roch répond que ce sera du cas par cas pour les versions papier. Il y aura surement des options pour des impressions en faible nombre pour ceux qui en feront la demande. Le but premier est la version accessible au plus grand nombre avec une version numérique gratuite. Il informera les responsables des presses de ce commentaire.